

Aux quilles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 34

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Aux quilles.

SOUVENIRS

Le château des Crêtes, sur Clarens, vient donc de passer en d'autres mains. Au temps qu'il appartenait à feu M. Dubochet, son premier propriétaire, Gambetta, on le sait, y séjourna à plusieurs reprises.

Aux Crêtes, Gambetta ne faisait guère de politique. Il s'abandonnait tout entier à la contemplation de la nature, si belle en ce coin de terre privilégié; il dégustait, avec mesure, notre petit blanc; puis il jouait aux quilles en compagnie des vigneron de Clarens, tout fiers de «rouler» parfois le célèbre tribun.

Disons toutefois que le grand orateur maniait aussi bien une boule que la parole: il fallait le voir, alerte, joyeux, lançant sa boule d'un bras vigoureux. Et quels rires il faisait lorsqu'à l'abaissement des quelques spectateurs, il abattait quatre, cinq et même six quilles!

Un jour, ils étaient six à jouer la partie. Afin d'être libre de ses mouvements, Gambetta, à l'égal des autres joueurs, avait mis habit bas. Deux bouteilles étaient l'enjeu. Gambetta et ses associés en avaient gagné une et perdu l'autre; il fallait faire la «débaste» (jouer l'écot entier), et la partie adverse avait 26 quilles comme total! Gambetta et ses partenaires n'en comptaient que 14; il en fallait encore 13 pour gagner. Faire 13 en deux coups, autant dire que la partie était perdue.

Gambetta lance sa boule d'un mouvement de bras superbe; sept quilles sont abattues! En voilà 21, le jeu se serre, l'espérance renaît dans le cœur de ses associés:

— Courage, M. Gambetta, six nous feront gagner.

Au second coup, sept quilles mordent de nouveau la poussière. Gambetta tombe en éclatant de rire sur un banc; mais il ne veut pourtant pas que ses adversaires, bons joueurs de Clarens, aient trop de dépit de leur défaite: déjà il a payé les consommations.

On le voit, Gambetta se reposait; il aimait cette nature si belle, si souriante de Montreux. Il se promenait beaucoup dans le splendide parc du château des Crêtes. Souvent aussi le matin, accompagné de quelques amis, il prenait un petit bateau au port de Clarens et venait débarquer à la Rouvenaz, à la Tonhalle; là, assis près du trottoir, il s'entretenait familièrement avec ceux qui l'entouraient.

Sa causerie terminée, Gambetta et ses

par cette sentence, invoquer Dieu, pour qu'il protège le bon droit. Que gages de bataille, soient donc donnés entre l'accusateur et le défendeur, que chacun fasse son devoir, et que la vérité soit en évidence!

Le jeune Amédée, ayant depuis permis publiquement ce combat, par arrêt de son conseil du 15 Novembre 1397, le jour en fut fixé au 15 Janvier suivant.

Le combat devait se faire en champ clos; les deux combattants à cheval, avec *armes pleines*, sans avoir aucune pointe *offendable*; la lance, deux dagues et un poignard. Tous ces points définitivement réglés, les champions prononcèrent le serment d'usage; et vingt-deux seigneurs des plus qualifiés répondirent au comte de leur comparution.

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÉBRE

On peut imaginer avec quelle impatience le peuple attendit la mi-Janvier: de *mémoire d'homme* le pays n'avait eu pareil spectacle. Attirée par l'éclat de la réputation de Grandson, et par celui que la présence d'un jeune prince, environné d'une cour brillante, ajoutait à la solennité du combat, la noblesse de Savoie et de Bourgogne arriva de toutes parts; mais celle du Pays-de-Vaud, divisée en

amis reprenaient leur bateau pour rentrer au logis, et, placé au gouvernail, il dirigeait d'une main sûre le frêle esquif.

Dans ce coin d'un pays républicain qu'il affectionnait, il retrouvait, comme M. Thiers, des visages amis, des cœurs éprouvés et aussi — car il faut tout dire — ce petit blanc, dont nous sommes si fiers, car Gambetta devenait vaudois. Un jour, se promenant avec ses amis, ils arrivèrent à un embranchement de chemins. L'un voulait prendre à droite, l'autre à gauche; lorsque Gambetta s'écria en montrant une auberge:

— Messieurs, je crois qu'il vaut mieux aller «prendre un verre!»

Un vrai Vaudois aurait-il mieux dit?

Une rareté.

RIEN n'est plus rare qu'une bonne sauce mayonnaise!

— Quelle infamie! Peut-on dire! Moi, je ne la manque jamais, ma mayonnaise; et tous mes convives s'en régalaient!

— Et moi! Quand les amis de mon mari viennent souper à la maison, ils me disent toujours: «Madame Reymond, faites-nous donc une de ces bonnes mayonnaises dont vous avez le secret!»

— Mais, moi aussi. Une mayonnaise, rien n'est plus aisé; il faut avoir le coup; tout est là.

Allons, allons, mesdames, ne vous fâchez point. Du calme, du calme. Je veux bien croire que la mayonnaise de Mme Pache est sans pareille; que Mme Reymond séduit par sa mayonnaise tous les amis de son mari; que Mme Blanc a le coup et n'en manque pas une; mais je n'en maintiens pas moins que rien n'est plus rare qu'une bonne sauce mayonnaise.

Le secret de cette sauce est tout dans l'art d'accommoder les restes. Or, c'est un art très délicat. Ainsi, du reste, en témoigne l'origine de la mayonnaise. Si vous ne la connaissez pas, la voici:

Après la bataille de Mahon, le maréchal de Richelieu, qui commandait les Français, épuisé de fatigue et de faim, trouva sur sa route une auberge où il s'arrêta.

Le maréchal ordonna qu'on lui servit immédiatement à souper.

Le cuisinier, d'un air désolé, vint annoncer au maréchal qu'il n'y avait rien à manger et qu'il lui était impossible de le satisfaire.

— Mais, malheureux, dit le maréchal, je meurs de

deux partis acharnés l'un contre l'autre, y porta sans doute un intérêt plus pressant. Au jour fixé, le comte se rendit à la place *des lices*, où tout étoit préparé pour le combat, il s'assit sous un dais, placé au-dessus d'une estrade assez élevée: les princes et princesses de sa maison, ainsi que les chevaliers de l'Annonciade, occupèrent à droite et à gauche, les balcons qui leurs étoient destinés. Les prélats, les chevaliers, les seigneurs, les magistrats et les dames se placèrent sur les banquettes qu'on leur avoit réservées dans le pourtour de l'amphithéâtre. Le maréchal de Savoie, avec tous les grands officiers de la maison du comte, le bailli de Vaud, les juges du camp, s'assirent au pied de l'estrade; et le peuple envahit confusément les places qui restoient vacantes.

On vit bientôt paroître les deux champions; ils étoient armés *de toute pièce*: chacun d'eux n'avoit pas moins de cinquante gentilshommes pour l'accompagner: immédiatement après eux, on voyoit leurs écuyers, puis venoient les pages, tenant les *deutriers* de leurs maîtres tous prêts à être montés. Le cortège étoit terminé par des domestiques qui menaient les chevaux de main de tous ces seigneurs, et l'on admira ceux d'Othon comme les plus beaux *que onques* fussent sortis d'Espagne et d'Angleterre, *voirement* de France.

Alors Othon et Gérard, remettant leurs boucliers et leurs lances entre les mains de leurs écuyers, s'avancèrent au pied de l'estrade du comte, pour y

faim, donne-moi n'importe quoi, ce que tu voudras, les restes de l'auberge!

Après quelques minutes, on servit au maréchal un plat de viandes froides arrangées avec une sauce exquise dont il mangea avec un plaisir extrême.

Il fit venir le cuisinier et le complimenta.

— Tu m'avais dit que tu n'avais rien, et ton souper est excellent!

— Monsieur le maréchal est bien bon, mais je ne me suis servi, comme vous me l'aviez permis, que des restes de l'auberge.

— Comment, ce sont des restes?

— Oui, monsieur le maréchal. J'ai composé avec des œufs une sauce qui a relevé ces restes que je n'osais pas offrir à monsieur le maréchal.

— Eh bien! ta sauce est un chef-d'œuvre qui mérite de passer à la postérité; il faut lui donner un nom.

— Si monsieur le maréchal le permet, répondit le cuisinier qui avait autant d'esprit que d'imagination, nous l'appellerons *sauce mahonnaise*.

Le maréchal de Richelieu récompensa généreusement le cuisinier modeste, et lui demanda la recette de sa sauce, qui fut rapidement connue.

Telle est l'origine véritable de la sauce mahonnaise, qui par dégénérescence de langage est devenue mayonnaise.

Cette sauce qui sert à masquer des volailles froides et des poissons est très délicate; sa confection présente certaines difficultés. En voici la recette: On met dans une terrine un ou deux jaunes d'œufs, du poivre, du sel, des fines herbes et quelques gouttes de vinaigre, puis on tourne le tout. On ajoute de l'huile, goutte à goutte, sans cesser de tourner. Quand on a ainsi obtenu une quantité suffisante et quand la sauce est bien épaisse, on y ajoute un peu de vinaigre, si cela est utile, mais en ayant soin de tourner de nouveau.

Le capital de l'ouvrier

c'est sa santé. Et pourtant on pêche souvent contre cette dernière par l'emploi d'aliments douteux. Les poisons que l'on absorbe sous forme d'aliments, tels que l'alcool, le café, le thé, etc., sont toujours consommés en trop grande quantité et s'ils n'ébranlent pas immédiatement notre système nerveux, ils agissent comme un poison lent et nous rendent malades de corps et d'esprit. Que chacun essaie une fois de remplacer le café nuisible par le café de malt de Kathreiner et il sera surpris de son action agréable et salutaire.

Pour s'y habituer, que l'on prenne un mélange contenant un tiers de café et deux tiers de café de malt de Kathreiner pour passer ensuite peu à peu au café de malt.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
AMI FATTO, successeur.

renouveler publiquement le serment qu'ils avoient prêté deux mois auparavant, et se soumièrent de nouveau à l'avènement du combat, en jurant qu'ils alloient soutenir la vérité.

— Puisqu'il est ainsi, dit le comte, allez! et que Dieu fasse droit.

Lorsque les deux chevaliers se furent retirés, les juges du camp, se levant du pied de l'échafaud où ils étoient assis, s'avancèrent, précédés de leurs hérauts-d'armes, firent le tour de la lice, et la visitèrent soigneusement, pour qu'il ne s'y rencontrât *ni embûches, ni mal-engins*; ensuite ils partagèrent le soleil aux combattants: puis revenant au pied de l'estrade, ils s'inclinèrent respectueusement devant le comte, et reprirent leurs places.

Aussitôt les trompettes ayant donné le signal, les héraut orient des deux extrémités du camp: «Ores, laissez aller les bons combattants, et les barrières s'ouvrent à leurs voix.»

Alors l'impétueux Gérard s'élança, il fond sur son ennemi comme le ligre fond sur sa proie, et poussant à *outrance* le vigoureux cheval allemand sur lequel il est monté, il parcourt dans un instant les deux tiers de la carrière.

Othon ne part qu'après avoir salué le comte; sa contenance est fière et modeste; il va tranquillement au-devant de son fougueux adversaire, et lorsqu'il est au moment de l'atteindre, poussant son cheval dont il a ménagé l'ardeur, il reçoit sur son écu la lance de Gérard qui vole en éclats. (A suivre)